

(1) Quelques clés pour comprendre l'Allemagne et les Allemands
Maurice Godé - Conférence à l'UTT de Montpellier
Mardi 12 février 2019 – Salle Pétrarque

L'Allemagne, l'ennemi héréditaire devenu notre partenaire privilégié avec lequel la France ambitionne d'être « le moteur de l'Europe », reste une énigme pour les Français. On pourrait dire la même chose pour la France et les Français qui suscitent chez leurs voisins autant de fantasmes, même si ce ne sont pas les mêmes. Citons la réputation qu'ont les Français en Allemagne de passer plus de temps à table qu'au bureau, de pratiquer un art de vivre raffiné, de s'habiller, y compris en semaine, à la dernière mode, de consacrer aux rapports amoureux l'essentiel de leur existence, en un mot d'être des cigales alors que les Allemands se voient plutôt comme des fourmis ... Français et Allemands n'en apprécient pas moins leurs voisins. Tous les sondages d'opinion le montrent : les uns comme les autres placent leurs voisins d'Outre-Rhin largement en tête dans l'échelle de leurs sympathies. Nous nous voyons différents mais globalement sympathiques car complémentaires.

Revenons aux Allemands que je vais essayer de vous faire mieux comprendre en vous livrant quelques clés. Ces clés, il est vrai, ne lèveront jamais complètement les contradictions, les demi-teintes, les clairs-obscur. Un exemple : en 2015, beaucoup de Français ont admiré l'accueil généreux par la société allemande de plus d'un million de réfugiés et vu peu de temps après des images choquantes de foyers incendiés par des militants d'extrême-droite. Entre ces deux informations, la réalité allemande est faite de nuances, souvent contradictoires, dont l'une explique l'autre. Comment mieux saisir, comprendre, un pays que par ses contradictions, l'une expliquant l'autre, sans forcément l'excuser ?

(2) L'Allemagne a beau être complexe, comme tout pays ayant derrière lui une histoire longue et mouvementée, elle est souvent perçue sous la forme de clichés. En témoigne la discussion sur le « modèle allemand » qui, en France, oppose les admirateurs des réformes (en premier lieu l'actuel président de la République) aux critiques les plus féroces de l'orthodoxie financière (Jean-Luc Mélançon). On oublie que cette orthodoxie financière allemande date d'à peine 20 ans, de l'époque où Jürgen Schröder, chancelier social-démocrate, a pris des mesures draconiennes, notamment dans le domaine fiscal et du droit du travail, et favorisé l'entreprise et les entrepreneurs – comme tente de le faire Emmanuel Macron qui, il est vrai, avait sous-estimé les capacités de résistance d'un peuple de « Gaulois réfractaires » ! « Les clichés, les stéréotypes ont ceci de bon qu'ils agissent comme des miroirs grossissants, Ils déforment, en disent parfois plus sur ceux qui les formulent que sur leur objet même, mais recèlent aussi leur part de vérité ». (Claire Demesmay)

1. La présence du passé (3)

Le passé national-socialiste

Il est omniprésent, ici et là sous forme d'ouvrages monumentaux qui ont survécu à la guerre (ex. : le *Olympiastadion* de Berlin, construit pour les jeux olympiques de 1936, agrandi et rénové en 2004), mais surtout par les mémoriaux qui se sont multipliés durant les dernières décennies, **(4)** depuis les *Stolpersteine*, petits carrés de laiton apposés face aux maisons dans lesquelles habitaient des citoyens, juifs pour beaucoup, déportés par les nazis, **(5)** jusqu'au *Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe (Holocaust-Mahnmal)*, inauguré à Berlin en 2005 : un immense champ de stèles situé au sud de la Porte de Brandebourg. Face aux 2711 pierres de

béton qui le composent, on pense aux tombes dont ont été privées les victimes de l'Holocauste. Sa construction fut précédée d'une vive controverse, l'écrivain Martin Walser, notamment, demandant qu'on tourne enfin « la page d'Auschwitz ». Cela n'a pas empêché le Parlement fédéral de donner au monument une dimension officielle, son président d'alors, Wolfgang Thierse, déclarant que ce mémorial gardera « éveillé le traumatisme de l'indicible infligé aux victimes ». Depuis, Berlin s'est doté de trois autres mémoriaux, dédiés aux Roms et aux homosexuels persécutés par les nazis, ainsi qu'aux victimes de l'euthanasie. Il y en a d'autres, tout aussi imposants, dans le reste de l'Allemagne, notamment à Nuremberg. (6) Là où les nazis organisaient leurs congrès a été construit un « Centre de documentation » sur les mécanismes de la propagande nazie et, en plein centre-ville, dans la rue des droits de l'Homme, une sculpture de 27 colonnes blanches sur lesquelles sont inscrits des articles de la Charte des droits de l'Homme.

Cette confrontation au passé est relativement récente. Certes, il y avait eu en 1945/46, imposé par les Alliés, le procès de Nuremberg au cours duquel furent jugés et condamnés les indignes dignitaires nazis. Il y avait eu aussi une politique de « réparation » pour indemniser et réhabiliter les victimes du nazisme, en particulier l'accord passé en 1952 avec Israël. Mais cette confrontation au passé n'avait suscité qu'une faible adhésion de la population allemande. **Dans les familles, le silence a perduré de longues années. Il a fallu le renouvellement de génération, avec mai 1968, pour qu'émerge un débat – souvent conflictuel – dans les familles et sur la place publique quant à la responsabilité des Allemands.** Des émissions télévisées contribuèrent à délier les langues, comme la série américaine *Holocauste*, diffusée en 1979 (les souffrances d'une famille juive dans l'Allemagne nazie). Ce processus déboucha sur la conviction que l'Allemagne avait un devoir de mémoire, qu'elle perpétue désormais sans relâche. Rien de tout cela en RDA où, pour éviter de s'interroger sur le passé, les dirigeants communistes mettaient l'accent sur leur anti-fascisme présent. Certes, ils vous faisaient visiter le camp de Sachsenhausen au nord de Berlin, où les nazis avaient détenu des prisonniers politiques, dont des communistes, mais omettaient de dire qu'après la capitulation de l'Allemagne, les occupants russes et leurs protégés communistes en avaient fait un lieu de détention pour **tous** leurs adversaires politiques.

Pendant longtemps, en raison de leur passé nazi, les Allemands se sont abstenus de toute manifestation de fierté nationale. Encore aujourd'hui, la *Bundeswehr* ne défile pas en ville, ne suscite pas d'enthousiasme populaire comme le défilé du 14 juillet en France et a des difficultés pour recruter. (7) L'orgueil national semble s'être réfugié complètement dans les exploits sportifs de la *Nationalmannschaft* (un des rares mots allemands exportés en France dans un passé récent !) depuis le « miracle de Berne » du Mondial de 1954 qui vit la victoire en finale de l'Allemagne sur la Hongrie. Scènes de joie spontanées que l'on n'avait pas vues depuis la fin de la guerre.

La mémoire du passé explique la relation privilégiée que la République fédérale entretient avec Israël, et aussi les spécificités de l'armée allemande dont les opérations militaires à l'étranger, très encadrées par la *Grundgesetz*, ne peut intervenir sur le territoire allemand qu'exceptionnellement, en cas de catastrophe naturelle. Cette mémoire du passé n'évite hélas pas la multiplication d'actes antisémites. Les représentants de la communauté juive en Allemagne (passée de 30.000 à 250.000) redoutent la montée d'un antisémitisme musulman violent venant s'ajouter à un antisémitisme d'extrême-droite plus ancien.

Le passé de la RDA, les nouveaux « Länder » (8)

Il y a à peine trois décennies que les deux Allemagne, séparées suite à la Seconde Guerre mondiale, se sont (ré)unifiées, et pourtant le passé de la RDA semble loin. Il reste à Berlin quelques symboles architecturaux de l'ex-RDA, comme la tour de télévision (*Fersehturm*) et l'imposante Allée Karl-Marx. (9) Mais dans Berlin en permanente reconstruction, où l'ancien château des Hohenzollern est reconstruit à l'emplacement du Palais de la République de la RDA, ces monuments paraissent anecdotiques. Comparé au passé nazi, ce pan de l'histoire allemande ne suscite plus guère de passions. Il peut même faire rire, comme le film *Good By, Lénine* de Wolfgang Becker, sorti en 2003, où la nostalgie du passé socialiste était traitée sous la forme d'une comédie. (10) **Grâce à d'importants transferts financiers, l'écart en termes d'infrastructures et de développement économique s'est fortement réduit entre les deux parties de l'Allemagne. Certaines villes, comme Berlin, Leipzig, Dresde et Jena connaissent une évolution dynamique. Mais ce n'est pas le cas de la campagne ni des villes petites et moyennes, dont les habitants ont le sentiment d'être des citoyens de seconde classe.** Quelques faits et chiffres montrent que ce sentiment n'est pas dénué de fondement : il n'y a pas dans les 5 nouveaux *Länder* d'entreprise cotée au DAX (l'équivalent allemand du CAC 40), seuls 6% des 500 Allemands les plus riches y vivent ; dans ces *Länder* vivent 15% de la population dont 8,5% est au chômage (contre 5% pour l'ensemble du pays), 400.000 habitants à l'Est font quotidiennement la navette pour aller travailler à l'Ouest. Ajoutons comme facteurs négatifs : le vieillissement et la diminution (17 millions contre 20 à l'époque de la RDA) de la population, la sous-représentation des Allemands originaires de l'Est dans les postes-clés de l'administration et des entreprises (la chancelière Angela Merkel et l'ancien président fédéral Joachim Gauck sont des exceptions), des salaires plus bas et des retraites inférieures de 20% à celles des Allemands de l'Ouest. Il n'est donc pas étonnant que l'Alliance pour l'Allemagne (*Alternative für Deutschland*), le nouveau parti de la droite nationaliste, très critique à l'égard des élites, y fassent ses meilleurs scores, obtenant aux dernières élections régionales en Mecklembourg-Poméranie-occidentale et en Saxe-Anhalt respectivement 20,8% et 24,2% des voix. (11) Ce parti, très critique à l'égard de la politique migratoire d'Angela Merkel, est depuis les élections législatives de 2017 le premier parti d'opposition au *Bundestag*. Par contre, le pilier de la vie politique allemande qu'est la CDU/CSU est en nette perte de vitesse (30%), et davantage encore le SPD, son allié dans la présente coalition, qui est crédité de 15% des voix dans les sondages pour les prochaines élections européennes. Le succès de l'AfD traduit, outre les difficultés économiques dans les nouveaux *Länder*, les peurs suscitées par la « crise des réfugiés », par les attentats islamistes, en particulier celui à Berlin sur le marché de Noël il y a deux ans, ainsi que par la série d'agressions sexuelles commises par des étrangers en situation irrégulière dans la nuit de la Saint-Sylvestre 2016 à Cologne. Dans son programme, l'AfD demande un contrôle plus strict du droit d'asile, une politique axée sur les valeurs traditionnelles de la famille et de la nation. Elle a en commun avec le Rassemblement national français et le mouvement des « gilets jaunes » un discours très critique sur les « élites » accusées d'ignorer les problèmes du peuple.

2. L'Allemagne, un îlot de stabilité politique ?

Angela Merkel, au terme de trois mandats, est affaiblie par le mauvais score obtenu par son parti à l'élection législative de 2017 (perte de près de 9% de suffrages par rapport à l'élection de 2013). La conséquence a été l'impossibilité, au bout de six mois de négociations difficiles, de former une coalition « Jamaïque » avec les libéraux et les Verts. Contraint et forcé, le SPD,

encore plus affaibli que la CDU, s'est résigné à contre-cœur à former de nouveau une coalition avec le parti de la chancelière et la CSU. D'où la crise gouvernementale de l'été 2018, née des tensions avec la CSU (Horst Seehofer), la sœur ennemie de Bavière, et le SPD, sur la politique migratoire et d'asile. Les nouvelles tensions observées en ce moment entre la CDU/CSU et le SPD à propos de la politique sociale augurent mal de la suite du mandat d'Angela Merkel. Les nombreuses échéances électorales de l'année risquent d'être très difficiles pour elle, même si elle a diminué la pression pesant sur elle en cédant à Annette Kramp-Karrenbauer, ministre-présidente de Sarre, la présidente de son parti.

(12) Si la crise ouverte a pu jusqu'à présent être évitée, c'est que **la Constitution de l'Allemagne fédérale** a été conçue pour assurer la stabilité du pouvoir et éviter les travers de la République de Weimar née il y a tout juste cent ans (janvier 1919) : marquée par une instabilité chronique (comparable à celle de la IV^e République en France), la République de Weimar s'est terminée par l'accession d'Hitler au pouvoir. Le dispositif constitutionnel mis sur pied en 1949 par les rédacteurs de la *Grundgesetz* a assuré à l'Allemagne fédérale, malgré le contexte difficile, une grande stabilité. Depuis 1949, l'alternance a été très limitée : les chrétiens-démocrates (Konrad Adenauer, puis Ludwig Erhard) ont gouverné sans interruption de 1949 à 1969, suivis par les sociaux-démocrates (Willy Brandt, Helmut Schmidt) durant treize ans (1969-1982), avant de revenir au pouvoir pour seize ans (1982-1998, Hans-Georg Kiesinger, Helmut Kohl). Les deux mandats du social-démocrate Gerhard Schröder représentent la période la plus courte pour un parti au pouvoir (1998-2005).

Le principe est qu'il revient au parti arrivé en tête aux élections de former le gouvernement. Comme les députés sont élus pour moitié par circonscription, pour l'autre moitié à la proportionnelle, aucun parti n'est en mesure de gouverner sans s'allier à un autre parti (seule exception : en 1957, quand l'Union a emporté la majorité absolue). **Les tractations en vue de la formation du gouvernement n'ont pas lieu, comme en France, avant les élections, mais au vu des résultats, suite à des négociations et à la signature d'un contrat de gouvernement.** Sauf cas extrêmes, toutes les constellations sont possibles, au niveau fédéral comme au niveau des Länder dont les gouvernements offrent toute la palette de couleurs possible, seule l'extrême-droite étant exclue pour l'instant. Il faut, par ailleurs, savoir que le président fédéral (*Bundespräsident*, actuellement Hans-Walter Steinmeier) n'est pas élu directement comme en France, mais par les parlementaires, comme c'était le cas en France sous les III^e et IV^e Républiques. Son autorité est morale, son rôle est de « représenter ». L'ensemble de ce dispositif sous-tend une pratique constante de la négociation qui, certes, alourdit les processus de décision, mais conduit à des choix politiques modérés et pragmatiques dans lesquelles se reconnaît une majorité de la population. **(13)** Angela Merkel incarne bien cet état d'esprit en s'exprimant sans pathos, sans « verticalité », de manière concise et après avoir réfléchi. Lorsque la crise financière a éclaté en 2008 (elle était déjà là !), elle s'est contentée d'une phrase aussi pragmatique que rassurante : « Nous disons aux épargnants que leurs économies sont en sécurité. Le gouvernement fédéral s'y engage. » En août 2015, au moment de l'afflux de réfugiés, elle s'est contenté d'un « Nous y arriverons » – ce qui n'est pas encore prouvé mais qui, à l'époque, a rassuré les gens ... Pendant longtemps, après de difficiles réformes sociales sous Schröder (Hartz 4, réforme des retraites et de l'assurance-chômage), la continuité semblait préférable à un hypothétique changement. Les difficultés actuelles de la chancelière signalent que le statu quo n'est plus tenable. Déjà, les sociaux-démocrates se démarquent de leur partenaire chrétien-démocrate en demandant une augmentation

sensible des prestations sociales. Le niveau très bas du chômage (5 %) et les augmentations de salaire dans le privé maintiennent la pression sociale à un niveau relativement bas. Mais d'autres phénomènes, comme la hausse importante des loyers dans les grandes villes, la pollution atmosphérique (Stuttgart !), les retraites de misère, en particulier à l'est, demandent des mesures urgentes. Tout cela dans un environnement international dégradé, qui met en danger l'atout principal de l'économie allemande : les exportations de voitures, de machines-outils, etc.

(14) La résilience de la République fédérale résulte aussi de sa structure fédérale, source constante de malentendus avec le pays hypercentralisé que reste la France. Les régions françaises, malgré leur récent redécoupage par François Hollande en fonction de critères souvent opaques, n'ont pas grand-chose à voir avec les seize *Länder* de la République fédérale.

(15) Si leurs délimitations prennent aussi dans certains cas des libertés avec l'histoire, les *Länder* ont des prérogatives (dans les domaines de l'éducation, de la police, de la justice, et de l'économie) et des budgets très importants comparables à ceux des États américains, le principe étant que le *Bund* n'intervient que pour définir une législation-cadre, assurer la défense du pays, et le représenter à l'étranger. Les *Länder*, gouvernés par des coalitions qui leur sont propres, ont les moyens constitutionnels de se faire respecter lorsque le *Bund* veut outre-passer ses compétences. L'intervention massive de l'État central dans les finances locales, comme cela est couramment pratiqué en France, récemment avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, est impensable. C'est pourquoi l'obsession d'une partie des élites françaises de dépasser l'État-nation pour le fondre dans une « Europe » aux contours flous a du mal à être comprise en Allemagne. Il est vrai que la récente décision de la « Commission européenne » de refuser son accord à la fusion Alstom-Siemens choque certains aussi en Allemagne. Face à la mondialisation et à la concurrence internationale, en particulier de la Chine, il est tentant de court-circuiter les échelons intermédiaires et les entreprises nationales au risque de créer des situations de monopole et de provoquer une brutale augmentation des prix. Or, le principe de concurrence comme garant de l'équilibre socio-économique est autant au fondement de la société allemande que l'économie de marché social (*soziale Marktwirtschaft*) et la parité *Arbeitgeber-Arbeitnehmer*.

3. Berlin n'est pas l'Allemagne ... (16)

même si c'est là que bat son cœur politique depuis la chute du mur et l'unification du pays. À proximité de la Porte de Brandebourg, l'un des symboles de la ville, se cotoient depuis 1999 les principales instances du pouvoir fédéral (mais pas toutes : les ministères de la Défense et de l'Environnement, par exemple, sont restés à Bonn). La chancellerie s'est installée dans un bâtiment récent à l'architecture moderne, surnommé par les Berlinoises facilement moqueurs (*die Berliner Schnauze* !) « la machine à laver fédérale » – tandis que le Bundestag occupe juste en face le bâtiment de l'ancien parlement de la République de Weimar, désormais coiffé d'une coupole de verre symbolique soulignant le caractère démocratique de l'Allemagne unifiée.

(17) La capitale financière est à Francfort-sur-le-Main appelée par un mot-valise **Mainhattan** (Bundesbank, BCE, Bourse allemande), **(18)** tandis que Munich (BMW, Siemens, Allianz, etc.) et Hambourg (commerce international) peuvent être considérées comme les capitales économiques. À cela s'ajoute une multiplicité d'identités locales que les citoyens cultivent jalousement, loin des centres de pouvoir. Berlin reste un cas à part et ressemble aussi peu au pays dont elle est la capitale que Paris à la France. Contestataire et permissive, elle a toujours

été une ville de plaisirs dans une Allemagne plutôt sage. **(19)** Durant les années « folles », elle a connu une effervescence artistique et une vie nocturne sulfureuse (cf. le récent film-série *Berlin-Babylon*), plus ouverte à l'homosexualité que n'importe quelle autre capitale européenne, Paris exceptée. Durant la guerre froide, Berlin-Ouest est devenu un refuge pour les objecteurs de conscience cohabitant avec squatters, punks et anarchistes. À la chute du Mur, elle a consolidé son image de débauche avec une floraison de clubs technos et autres lieux alternatifs dans des usines désaffectées.

Aujourd'hui encore, Berlin reste atypique. C'est une ville internationale avec 500.000 habitants sur 3,4 millions (1/7^e) qui n'ont pas la nationalité allemande. Chaque année, en février, le monde du cinéma s'y retrouve pour la « Berlinale » (cette année Juliette Binoche, présidente du jury) aussi réputée que les festivals de Cannes et de Venise. Sa population, en constante augmentation, est plus jeune que la moyenne du pays. Contrairement à Paris, dont les habitants ont un niveau de vie bien supérieur à la moyenne, Berlin passe pour être une ville pauvre et dépensière, très endettée, que les autres *Länder* doivent renflouer en vertu de la péréquation financière propre au fédéralisme. L'endettement n'est pas surprenant, avec l'entretien de ... trois opéras, sans compter les 150 théâtres et lieux de spectacle, les 180 musées. « *Arm aber sexy* », « pauvre mais sexy », comme le disait l'ancien maire Klaus Wowereit, la ville de Berlin est bien souvent incomprise du reste de l'Allemagne.

(20) Berlin n'est pas représentative du reste de l'Allemagne composée de villes et de régions entretenant avec soin leur identité locale. Le terme de « Heimat » longtemps décrié a refait son apparition à droite de l'échiquier politique. C'est ainsi que Horst Seehofer, Bavarois de la CSU, devenu en 2018 ministre de l'intérieur, a baptisé son ministère fédéral : Ministère de l'Intérieur, de la Construction et de la *Heimat* ». Parmi les particularités locales, on trouve les dialectes, comme le *Plattdeutsch* (au Nord), le bavarois et l'alémanique, et les accents régionaux et les régionalismes qui jouent le rôle de marqueurs identitaires. Contrairement à la France où les décideurs doivent parler « pointu » pour être pris au sérieux, on entend chez les politiques et les entrepreneurs allemands une gamme étendue de parlers du sud (Bavière, Bade-Wurtemberg). La juxtaposition de fortes identités régionales est due au caractère tardif de l'État allemand (1871), mais aussi à la structure fédérale qui donne aux *Länder* un haut degré d'autonomie dans les domaines qui touchent de près à l'identité : éducation, culture, en particulier. Il n'y a pas eu de hussards de la République, comme en France sous Jules Ferry, pour bannir de l'école les parlers régionaux ... qu'il est illusoire de vouloir ressusciter quand ils ont disparu.

4. L'Allemagne est-elle un pays de culture protestante ? (21)

C'est comme cela que les commentateurs français ont expliqué et expliquent encore l'intransigeance du gouvernement fédéral lors des crises qui ont secoué la zone euro. Le mot allemand *Schuld* ne désigne-t-il pas à la fois la dette et la faute ? Angela Merkel n'est-elle pas fille de pasteur ? ! L'image d'une Allemagne austère et économe agissant sous l'emprise de la morale protestante n'est pas nouvelle. En 1905, le sociologue Max Weber a théorisé dans son ouvrage le plus connu (*Éthique protestante et esprit du capitalisme*) le fait que l'esprit du capitalisme, au moins dans sa première phase, a été étroitement lié à l'éthique protestante. La Réforme protestante, dont l'Allemagne a fêté en 2017 le 500^e anniversaire a bien marqué la culture politique et l'identité de l'Allemagne. En traduisant la Bible en allemand, Martin Luther n'a pas seulement inventé l'allemand moderne, mais contribué à l'émergence d'une

conscience nationale commune. Et pourtant on ne peut pas qualifier l'Allemagne de pays protestant car les chrétiens sont, depuis la (Ré)unification, minoritaires et, parmi les chrétiens, les catholiques sont un peu plus nombreux que les protestants. Ces dernières décennies, on observe une part croissante de citoyens athées (36 %) et musulmans (5%), évolution qui remet en cause la prévalence des Églises chrétiennes (catholiques : 28,5%, protestants : 26,5%).

En Allemagne, la religion fait bon ménage avec la politique. Deux partis font explicitement référence au christianisme dans leur intitulé : CDU (*christlich-demokratische Union*) et CSU (*christlich-soziale Union* en Bavière). Si la Loi fondamentale précise bien qu'il « n'y a pas d'Église d'État », l'Allemagne n'a jamais eu d'équivalent de la loi de 1905 instituant en France une séparation nette entre l'Église, ou les Églises, et l'État. Aussi l'État allemand travaille-t-il en étroite collaboration avec la communauté juive et les deux églises chrétiennes. En vertu de leur statut de droit public, celles-ci bénéficient d'une série de privilèges, le premier d'entre eux étant la perception par le fisc d'un impôt calculé en fonction des revenus des citoyens appartenant à une Église et reversé à celle-ci – auquel s'ajoutent des sommes importantes versés par les *Länder* à titre d'indemnisation pour les expropriations des biens ecclésiastiques au début du XIXe siècle. Autre avantage, elles disposent d'une place réservée dans les programmes quotidiens des radios et télévisions publiques. De même, l'enseignement de la religion à l'école publique, inscrit dans la Constitution, est obligatoire. Enfin, les Églises chrétiennes jouent un rôle central dans le fonctionnement de l'État-providence, en gérant des hôpitaux, des jardins d'enfants ou encore des centres de soins pour personnes âgées. Avec ses 490.000 employés à plein temps, la *Caritas* catholique est le plus gros employeur privé du pays, suivie par le *Diakonisches Werk* de l'Église protestante. L'influence de l'église catholique s'observe particulièrement en Bavière. C'est ainsi que, depuis juin 2018, le gouvernement bavarois a décidé de rendre obligatoires les crucifix, non seulement – comme jusque-là – dans les salles de classe et les tribunaux, mais dans tous les bâtiments publics. Depuis la crise migratoire et l'entrée de l'AfD au Parlement, la discussion sur l'identité se focalise sur l'islam. Si Wolfgang Schäuble (avant Christian Wulff, alors *Bundespräsident*) a déclaré en 2005, lors d'une conférence allemande sur l'Islam, que « L'Islam fait partie de l'Allemagne », aucun responsable politique ne se risquerait maintenant à une telle déclaration. Pourtant, des initiatives se multiplient pour organiser une coexistence pacifique dans une société en grande partie sécularisée et multiconfessionnelle – comme la construction en plein Berlin de la ... *House of One*, un bâtiment qui doit accueillir sous le même toit une synagogue, une église et une mosquée (pose de la première pierre au printemps 2020).

5. L'Allemagne, une terre d'immigration turque ?

L'immigration en Allemagne – contrairement à l'immigration en France – ne résulte pas de son passé colonial qui remonte à l'époque d'avant la Première Guerre mondiale. Elle est de date relativement récente et a son origine dans des accords bilatéraux conclus entre l'Allemagne qui, en raison de ses énormes pertes humaines durant la Seconde Guerre mondiale, manquait de main d'œuvre pour sa reconstruction, et des pays ayant un taux de chômage élevé. En 1961, lorsque fut signé l'accord germano-turc de recrutement de main-d'œuvre (après l'accord avec l'Italie de 1955, et celui avec l'Espagne et la Grèce en 1960), personne n'imaginait que la Turquie deviendrait le pays d'origine le plus représenté parmi les immigrés et leurs descendants en Allemagne. L'Allemagne était alors réservée, craignant des conflits dus aux différences de religion. Elle finit pourtant par accepter la proposition du gouvernement turc, du fait que la construction du Mur de Berlin (1961) mettait fin à

l'immigration venant de la RDA, et sous la pression des États-Unis soucieux, dans le contexte de la Guerre froide, de stabiliser ce précieux allié, membre de l'OTAN depuis 1952. Jusqu'à l'arrêt de leur recrutement en 1973, près de 900.000 *Gastarbeiter* (m. à m. = travailleurs invités) turcs sont venus travailler dans l'industrie lourde, sur les chaînes de montage et dans les mines d'Allemagne. Une bonne moitié est repartie, ceux qui sont restés ont fait venir leur famille avec lesquelles ils se sont installés durablement. Aujourd'hui environ 3 millions de Turcs et d'Allemands d'origine turque vivent en Allemagne. Ils sont particulièrement nombreux en Rhénanie-Westphalie et dans le quartier de Kreuzberg à Berlin. Certains ont rejoint les rangs des décideurs, notamment du monde politique. **(22)** Dans le *Bundestag* issu des élections de 2017, quatorze députés dont d'origine turque, comme Cem Özdemir, président des Verts jusqu'en janvier 2018, ou Cemile Giousouf, la première députée chrétienne-démocrate issue de l'immigration turque. Les films du réalisateur turc-allemand Fatih Akin (*Contre le mur*, 2004) thématisent les rapports difficiles entre les deux cultures, en particulier pour ce qui est du rapport hommes-femmes.

Les Turcs-Allemands font désormais partie intégrante de l'Allemagne, même s'ils rencontrent des difficultés en termes d'insertion socio-économique : ils sont trois fois plus exposés au chômage que le reste de la population et ont un niveau de formation plus faible. En réaction, une première loi sur l'immigration a été adoptée en 2001, rendant les cours de langue et de civilisation obligatoires pour les nouveaux arrivants et conditionnant la naturalisation à la réussite d'un test de langue. Une autre question ressurgit à intervalles réguliers : celle de la loyauté des Turcs-Allemands vis-à-vis de leur pays de résidence. **(23)** C'est ainsi qu'en 2017 les Turcs ont été appelés par le président Erdogan à se prononcer sur son projet de réforme visant à renforcer ses pouvoirs et que 63% des votants en Allemagne se sont prononcés en sa faveur – beaucoup plus qu'en Turquie ! Comment peut-on vivre dans un pays démocratique aux libertés publiques garanties par la Constitution et favoriser par son vote l'instauration d'une dictature dans son pays d'origine ? Ce problème s'était déjà posé en 2008, et en 2014, quand Erdogan, venu à Cologne pour un meeting de campagne, avait qualifié l'assimilation, voire l'intégration, de « crime contre l'humanité » et appelé les Turcs d'Allemagne à « apprendre le turc avant l'allemand ». En mai 2018, quelques semaines avant la Coupe du monde de football, c'est une photo qui a créé le scandale : celle de deux joueurs de la *Nationalmannschaft* d'origine turque, Ilkay Gündogan et Mesut Özil, posant tout sourire avec le président turc. Il n'en fallait pas plus pour raviver la polémique sur l'attachement insuffisant des Turcs-Allemands aux valeurs démocratiques.

(24) En Allemagne, la Turquie reste le pays le plus représenté parmi les immigrés et leurs descendants. L'arrivée de plus d'1,6 million de demandeurs d'asile entre l'été 2015 et fin 2017 a contribué à diversifier l'origine des étrangers. Fuyant la guerre civile, un grand nombre vient de Syrie ; mais les Irakiens et les Afghans sont fortement représentés et, dans une moindre mesure, les Nigériens, les Iraniens et les Érythréens. Plus de la moitié d'entre eux ont moins de 25 ans et sont donc en âge de recevoir une formation. De plus, attirés par la bonne santé économique du pays, de nombreux Européens du Sud (Espagne, Grèce, Italie), et des migrants venus d'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie, Pologne) se sont installés en Allemagne au cours des dernières années. Sur les 18,5 millions de migrants intra-européens, un quart environ vivent en Allemagne – bien plus qu'en France ou en Grande-Bretagne. Pendant un moment, l'Allemagne y a vu un moyen de régler son problème de vieillissement démographique : avec un taux de fécondité de 1,4 enfant par femme, elle est largement en

dessous des 2,1 enfants par femme nécessaires pour maintenir un niveau de population stable. Ouvrant une discussion sur le « tourisme social », le gouvernement fédéral a cependant mis un frein en 2016 à cette immigration massive, notamment en réduisant l'accès aux prestations sociales avec l'introduction d'une carence de 5 ans.

6. L'Allemand en tant qu'*homo economicus*. Le « capitalisme rhénan » en question

D'après les enquêtes d'opinion réalisées en France, les Allemands sont sérieux, travailleurs et disciplinés. C'est d'ailleurs comme cela que se voit une majorité d'entre eux. De fait, ce sont des lève-tôt qui travaillent encore ... 39 heures par semaine en moyenne, et l'Allemagne est l'un des pays de l'OCDE où les relations de travail sont les plus stables. Ce n'était pas le cas durant la République de Weimar marquée par de violents conflits sociaux. Ce passé agité n'est pas étranger à la recherche, après la Seconde Guerre mondiale, d'un « consensus social » désormais indissociable de la vie socio-économique en Allemagne.

(25) Ce consensus social, qualifié de « capitalisme rhénan », est bâti sur un équilibre entre un **droit de grève** encadré et l'existence **d'instances de conciliation** permettant aux salariés de faire entendre leurs intérêts. Il faut savoir d'abord que les fonctionnaires n'ont pas le droit de grève mais que leur employeur, la puissance publique, est tenu de veiller à leurs intérêts. Pour les autres, le droit de grève est soumis à des conditions drastiques : seuls les syndicats peuvent décider d'une grève, et cela en dernier recours, après que toutes les possibilités de négociation ont été épuisées. Enfin, les grèves ne sont autorisées qu'en amont d'une convention collective, et pas tant qu'elle est en cours de validité. Le plus souvent, les syndicats ont recours à de brèves « grèves d'avertissement » (*Warnstreiks*) destinées à exprimer leur détermination durant les négociations collectives. Ils disposent par ailleurs de mécanismes de conciliation, le plus important étant la cogestion (*Mitbestimmung*) qui garantit leur présence à côté du patronat au conseil de surveillance de l'entreprise : 1/3 des sièges dans les entreprises de plus de 500 salariés, la moitié dans celles de plus de 2000 salariés. De cette façon, les salariés sont informés de la situation économique et financière de leur entreprise, et impliqués dans ses décisions stratégiques, telles que les choix d'investissement et de développement. Les huit syndicats de branches réunis en 1949 dans le DGB (*Deutscher Gewerkschaftsbund*) sont incontournables : ils disposent d'une autonomie tarifaire (temps de travail annuel, durée des congés, rémunérations), le gouvernement fédéral se contentant de fixer un plancher de droits, comme récemment un revenu minimum (*Mindestlohn*) qui d'ailleurs ne concerne qu'une partie des salariés.

(26) Mais ce système ne cesse de se fragiliser avec, notamment, la délocalisation d'activités traditionnelles comme la métallurgie et l'industrie électrique, qui connaissaient un fort taux de syndicalisation, le déplacement d'une partie des négociations salariales qui ont lieu à présent au niveau de l'entreprise plutôt que de la branche et la multiplication des « travailleurs détachés ». Il en résulte une fragmentation tarifaire qui réduit l'influence des syndicats et mine leur légitimité. Ainsi, entre 2000 et 2012, les salaires réels ont légèrement baissé en Allemagne, à l'opposé des autres pays européens. C'est l'époque où une série de lois a été adoptée pour « flexibiliser » le marché du travail ; le travail intérimaire a fait l'objet d'une dérégulation, entraînant le développement d'emplois dits « atypiques » : **minijobs** à 450 €, sans cotisations sociales ni retraites, qu'occupent plus de 7 millions de personnes, travail à compte propre (autoentrepreneur). De plus, le versement de l'allocation-chômage a été limité à un an. Ces mesures ont été acceptées par une majorité d'Allemands persuadés

que ces efforts des salariés porteraient leurs fruits. Cependant, on observe depuis 2015 une forte hausse de la contestation sociale se traduisant cette année-là par deux millions de jours de grève, soit 31 jours pour 1000 salariés, certes bien inférieure aux 132 jours pour 1000 salariés en France, mais suffisante pour obtenir des augmentations de salaire substantielles. Désormais, les grèves ne sont plus limitées à l'industrie, mais touche les services, dans le domaine des transports (*Bundesbahn, Lufthansa*), des soins et de la petite enfance. Le parti social-démocrate, descendu à 15% lors des dernières élections, paie très cher ses coalitions successives avec les chrétiens-démocrates proches traditionnellement des milieux d'affaire. Il tente de retrouver les faveurs des salariés en exigeant des mesures sociales, telles que le relèvement des retraites (50 % en moyenne du dernier salaire et versées à ... 67 ans !) et des allocations-chômage. La prospérité globale de l'Allemagne recouvre des situations très contrastées ; une partie importante de la population – comme en France – craint pour l'avenir une dégradation de ses conditions de vie.

7. L'Allemagne inquiète aussi pour l'environnement (27)

Une majorité craint aussi les effets du « changement climatique » (*Klimawandel*) et se soucie beaucoup des problèmes d'environnement. Le « retour à la nature » est un mot d'ordre datant du Romantisme, réapparu à la fin du XIXe siècle dans le mouvement *Lebensreform*. Posant les jalons du mouvement écologiste, elle a permis à l'Allemagne d'être à l'avant-garde de l'agriculture bio-dynamique, des médecines naturelles (vertus de l'eau avec Sebastian Kneipp, thérapie par les plantes) et du végétarisme. Une des prescriptions les plus difficiles à observer pour un Français vivant en Allemagne est de bien trier ses ordures et de les mettre dans la bonne poubelle. Le tri sélectif y existe en effet depuis très longtemps et l'on ne rigole pas avec ! Autre pratique inconnue en France : les bouteilles sont consignées. (28) Cela dit, il y a un monde entre l'image avantageuse et la réalité : citons la pollution atmosphérique des centre-villes, le lobby très puissant de l'automobile, l'usage des emballages plastiques encore plus répandu qu'en France, les centrales thermiques au charbon qu'il a fallu remettre en marche quand, à la suite de la catastrophe de Fukushima en 2011, Angela Merkel a décidé de fermer dans un bref délai la totalité des centrales nucléaires (elles ne fournissaient, il est vrai, que 26% du mix énergétique allemand). Les Allemands misent pour compenser sur le développement des énergies renouvelables et sur le gaz naturel qu'elle importe de Russie, au risque de trop dépendre d'elle. C'est ainsi qu'elle appuie la construction du **Nord Stream 2** qui doit passer au fond de la Mer baltique et qui suscite des tensions en Europe pour des raisons autant stratégiques qu'écologiques. Le succès relatif des Verts aux dernières élections et les sondages qui les créditent pour les prochaines échéances électorales de jusqu'à 20% des suffrages montrent que les Allemands sont très sensibles à l'avenir de leur environnement et de la planète.

8. Culture et éducation

L'école allemande (29)

C'est un sujet si vaste que je me contenterai d'évoquer quelques traits distinctifs majeurs : un système scolaire dans lequel pas plus de 40% des élèves passent l'*Abitur*, équivalent du bac français ; mais un nombre deux fois plus important qu'en France d'apprentis (2 millions environ) formés conjointement par l'école et par l'entreprise. Une pédagogie beaucoup plus active qu'en France, avec une grande initiative de parole des élèves ; une hiérarchie moins pesante : les directeurs d'école ne sont pas directeurs à vie et donnent des cours ; une forte proportion d'écoles privées, pas nécessairement confessionnelles. La prise au sérieux des

évaluations internationales, comme l'enquête PISA menée tous les trois ans dans 70 pays de l'OCDE, avec le souci d'améliorer les performances du système scolaire, ce qui a permis à l'Allemagne de remonter à la 15^e place du classement. Pour l'enseignement supérieur, le fait majeur est l'excellence des universités : huit d'entre elles sont classées dans le TOP 100 (Schangai, Times Higher Education) des universités mondiales. Il faut souligner également l'absence de grandes écoles, particularité française qui mériterait à elle seule toute une conférence ...

Les Allemands sont-ils vraiment tous musiciens ?

Je passe rapidement, par manque de temps, sur les **goûts musicaux des Allemands**, en particulier pour la musique classique avec ces lieux magiques que sont le *Festspielhaus* de Bayreuth, temple de la musique wagnérienne, la *Semperoper* de Dresde et la *Philharmonie* de Berlin où a longtemps officié Herbert von Karajan, et la nouvelle *Philharmonie de l'Elbe* récemment construite à Hambourg sur l'emplacement d'anciens entrepôts. Ces hauts-lieux de la musique classique ne doivent pas faire oublier les 140 théâtres publics dotés d'un orchestre et 130 orchestres d'opéra, de chambre ou symphoniques – sans parler des très nombreux chœurs. Cet acquis, il est vrai, est fragilisé par la baisse sensible des subventions publiques, et par les lacunes de l'enseignement musical à l'école : on estime qu'un enfant sur deux ne bénéficie actuellement d'aucun enseignement musical.]

9. L'Allemagne est-elle dominatrice ? (30)

C'est comme cela qu'elle a été perçue par les États du Sud de l'Europe lors de la crise bancaire et financière de 2008, dans laquelle l'Allemagne a joué *volens nolens* un rôle majeur. Les médias grecs se sont déchaînés contre « l'Europe allemande » ; **(31)** en France, Marine Le Pen a qualifié Hollande de « vice-chancelier d'Angela Merkel » et Mélançon, dans son livre *Le Hareng de Bismarck*, a fustigé « l'entreprise de démolition » que serait devenue l'Union européenne ». En effet, l'Allemagne n'a cessé de plaider pour une politique d'orthodoxie budgétaire qui s'est traduite, en particulier dans les États du Sud, par des mesures d'économie impopulaires. Les Allemands attendaient des États du Sud qu'ils fissent à leur tour « leurs devoirs à la maison » (*Hausaufgaben*) comme ils l'avaient fait sous Jürgen Schröder. Aussi ont-ils exigé notamment la fixation du déficit annuel des budgets nationaux à 3% au maximum du PNB. L'Allemagne en avait le pouvoir en raison de son poids démographique, politique et économique, et de sa centralité géographique depuis le grand élargissement européen de 2004. Avec l'adoption de l'euro (qu'elle n'a pas demandé !) et la mondialisation, elle s'est imposée comme championne des exportations avec un excédent commercial de près de 200 milliards annuels... **(32)** Conscient qu'il avait plus à perdre qu'à gagner en campant sur ses positions, le gouvernement fédéral a fait d'importantes concessions, comme la politique monétaire accommodante de la BCE et le maintien de la Grèce dans la zone euro. Il n'en reste pas moins que l'unité de façade peut cacher à l'intérieur de l'Europe – y compris dans la relation « privilégiée » entre la France et l'Allemagne – des dissensions sérieuses et des comportements unilatéraux. Le récent traité d'Aix-la-Chapelle, censé prolonger le Traité de l'Élysée de 1963, se distingue par la modestie de ses ambitions : il s'agissait avec tout de faciliter la communication entre les régions-frontières. La demande de la France d'un budget conséquent de l'Europe n'a suscité qu'une réponse polie. Par contre, un problème stratégique aussi important que la construction du gazoduc **Nord Stream 2** a révélé des divergences préoccupantes en matière de stratégie économique-militaire (et écologique) entre les principaux partenaires européens.

(33) Bibliographie succincte (en français exclusivement)

- DEMESMAY Claire : *Idées reçues sur l'Allemagne*, Éditions Le Cavalier Bleu (Paris), 2018
- DURAND Béatrice : *Cousins par alliance : les Allemands en notre miroir*, Autrement (Paris), 2002, rééd. 2017.
- FRANÇOIS Étienne, SCHULZE Hagen : *Mémoires allemandes*, Gallimard (Paris), 2007.
- GROSSER Alfred : *L'Allemagne de Berlin : différente et semblable*, Alvik (Paris) 2002, rééd. 2007.
- KUNZ Barbara, MARTENS Stephan, STARK Hans : *L'Allemagne sur la scène internationale*, Presses Universitaires du Septentrion (Villeneuve d'Ascq), 2017.
- MOREAU Patrick : *L'Autre Allemagne : le réveil de l'extrême-droite*, Vendémiaire (Paris), 2017.
- STARK Hans, WISSMANN Nele Katharina : *L'Allemagne change ! Risques et défis d'une mutation*, Presses Universitaires du Septentrion (Villeneuve d'Ascq), 2015.